

2011/3933 - Projet de dénominations de 12 voies et espaces publics nouveaux à Lyon 2e (La Confluence).
(Direction Déplacements Urbains) (BMO du 24/10/2011, p. 2222)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

(ADOPTE)

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, c'est la troisième fois que vous décidez seul, avec M. Touraine, des nouvelles dénominations à la Confluence.

A chaque fois, nous dénonçons cette méthode anti-démocratique, à chaque fois, vous nous faites la promesse que les élus d'arrondissement seront sollicités.

Il y a environ deux ans, Jean-Louis Touraine nous avait, en effet, demandé un avis sur trois des douze sites nommés aujourd'hui. Depuis, plus rien, même pas une information, jusqu'à ce rapport.

Il ne s'agit pas pour nous de mettre systématiquement les choix en question. Le plus judicieux d'entre eux est d'ailleurs certainement le jardin aquatique Jean Couty.

Non, l'idée est d'arriver à des choix partagés par le plus grand nombre : avec les élus du 2^e, mais aussi par exemple avec les Conseils de quartier et les associations d'intérêt local. On se demande bien sur quels critères ces dénominations ont été choisies !

On ne peut pas laisser indéfiniment piétiner la démocratie locale ! Et c'est pour dénoncer cette méthode opaque que nous nous abstiendrons sur ce dossier.

Monsieur le Maire, tout à l'heure vous parliez en Commission générale, dans la première, avec une formule que vous avez répétée plusieurs fois : « Tout est proposé, rien n'est imposé ! »

M. LE MAIRE : Très bien ! C'est effectivement le style de la Ville de Lyon : tout est proposé, rien n'est imposé !

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, quelques mots pour dire notre satisfaction de voir attribué le nom d'Ambroise Croizat à une voie du nouveau quartier de la Confluence.

Militant ouvrier, homme d'Etat, son nom reste indéfectiblement lié à la création de la Sécurité Sociale et s'inscrit auprès de toutes celles et ceux qui ont contribué à l'évolution de la société.

Il fut parmi les Ministres communistes qui, dans les Gouvernements d'après la Libération, apportèrent leur contribution à la mise en œuvre du contenu du programme du Conseil National de la Résistance, un projet moderne et tourné vers l'avenir.

La répression antisyndicale, dont son père fut l'objet, sera à l'origine, à la fois de son arrivée, enfant, en région lyonnaise, et de ses engagements syndicaux et politiques. Il travaillera à Lyon, prendra rapidement des responsabilités locales, qui le conduiront au secrétariat de la Fédération des Métallurgistes CGTU, puis de la CGT réunifiée.

Sa croyance à la solidarité marquera les grandes réalisations sociales qu'il a impulsées en tant que Ministre du Travail et de la Sécurité sociale. Cette Sécurité sociale qu'il a voulu basée sur la solidarité, l'équité, s'opposant ainsi au dogme de l'argent : un système où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Aujourd'hui, les mesures pénalisant lourdement les assurés sociaux, les retraités, constituent un véritable recul de société pour des millions de personnes.

Peu de temps avant sa mort, il déclarait à la tribune de l'Assemblée Nationale : « Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la Sécurité Sociale soit mis en péril. Nous défendrons à en perdre la vie et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès. » Une phrase que je livre à la méditation de notre Assemblée.

En attribuant le nom d'Ambroise Croizat à un lieu de notre Cité, nous réparons l'oubli dont cet homme d'Etat a fait l'objet.

Je voudrais dire également notre satisfaction de voir qu'il aura comme voisins : Marie-Louise Rochebillard, syndicaliste chrétienne et féministe, et François Barthélémy Arlès-Dufour, fabricant soyeux, Saint-Simonien, qui s'exprimait dans le journal des Canuts, l'Echo de la Fabrique, au moment de la Révolte.

Ainsi seront rassemblés dans des lieux proches, des personnages qui auront largement marqué de leur empreinte la vie sociale locale et nationale. Je vous remercie de votre attention.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, j'interviens au nom de quatre Groupes de cette Assemblée : Socialiste, Communiste, Europe Ecologie-Les Verts, et GAEC. Cette unité est très importante. Je ne suis pas « la Féministe de service » de cette Assemblée, je représente un large courant en faveur de l'égalité femmes/hommes.

Je sais que mon Collègue Jean-Louis Touraine va engager la Ville de Lyon sur un rattrapage des dénominations sur la Ville en faveur des femmes. C'est un mouvement qui se répand en France et auquel nous devons nous associer pour montrer que les femmes ont beaucoup donné à

la société et à notre pays depuis des siècles et que nous leur en sommes reconnaissants, tout autant qu'aux hommes.

J'en profite pour saluer l'engagement du Maire du 8^e arrondissement, Christian Coulon, qui donne systématiquement des noms féminins à des rues et divers lieux du 8^e arrondissement, afin de rétablir un équilibre actuellement trop inégal !

(Rires.)

Ne riez pas ! Dès qu'on parle des femmes, on rit !

Les noms de femmes à honorer ne manquent pas, contrairement à ce que l'on entend souvent. Il suffit de chercher, car il est vrai que les femmes sont passées sous silence dans l'histoire ! Il n'y a, par exemple, que six femmes compagnons de la Libération sur 1059, et 10 % de femmes parmi les médaillés de la Résistance, alors que chacun sait leur contribution à notre liberté.

Avec les musées de la Ville et la Bibliothèque municipale, nous allons constituer un fichier qui sera un vivier de noms, dans lequel nous pourrons trouver notre inspiration.

J'ai proposé récemment dans une lettre à mes Collègues Gilles Buna et Jean-Louis Touraine, de donner des noms de femmes lyonnaises aux différentes parties des Rives de Saône, après avoir donné des noms de femmes européennes aux Berges du Rhône. J'avais proposé le nom de Marie-Louise Rochebillard, que nous honorons dans la délibération de ce jour, pionnière du syndicalisme féminin chrétien à Lyon et en France. J'espère que le nom de Philomène Rozan, qui a animé la grève des Ovalistes en 1869, sortira enfin de l'ombre, et je pourrais en citer beaucoup d'autres.

Une fiche du Plan d'actions de la « Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale » portera sur la féminisation des noms de lieux. Nous vous proposerons cet engagement et ce Plan au cours du premier trimestre 2012. Il faut que la Ville de Lyon porte haut le nom des femmes !

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Je vous remercie. J'avais pensé donner le nom de Nadine Gelas, mais j'ai trouvé qu'elle était un peu trop jeune encore !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Divers Droite, Mmes d'Anglejan et de Lavernée
se sont abstenus.)

(Adopté.)